

Mobilité résidentielle, activité et vie familiale des couples

Daniel
Courgeau et
Monique
Merou *

La migration, entre communes ou départements, est-elle un remède au chômage ? Plus le changement de résidence d'un couple est de longue distance, plus il s'accompagne de la mise au chômage ou en inactivité de l'un des conjoints ; mais le retour à l'emploi n'est pas plus tardif pour un migrant que pour un sédentaire.

Pour certains chômeurs ou inactifs, la mobilité géographique et le retour à l'emploi sont liés et, à moyen terme, la permanence dans l'emploi est plus forte chez les migrants que chez les sédentaires.

D'autres caractéristiques influencent la situation du couple sur le marché du travail. Ainsi, la présence d'un jeune enfant peut retarder la reprise d'un emploi pour le père comme pour la mère, ou bien entraîner l'inactivité de la mère. Après une période de chômage, un homme recherche, de préférence, un emploi de même nature, en termes de stabilité, que celui de sa conjointe. Le salaire élevé de l'homme freine la reprise d'emploi de la femme ; inversement, si le salaire de la femme est élevé, son conjoint reprend, plus souvent, un emploi moins stable.

* Daniel Courgeau est directeur de recherche à l'Institut national d'études démographiques (Ined) et Monique Merou fait partie de la division Emploi de l'Insee.

En présence d'un chômage important, les migrations apparaissent *a priori* susceptibles de mieux équilibrer le marché du travail. Ainsi, il peut paraître utile d'encourager l'émigration des actifs d'une région au chômage élevé, tant par le départ d'actifs occupés, qui libèreraient des postes, que par le départ des chômeurs, qui trouveraient un nouvel emploi dans une autre région.

Mais cette approche, trop simple, cache des interactions complexes entre migration, chômage, caractéristiques des populations en présence, et caractéristiques des zones d'emploi : taux de chômage, salaire moyen, part de l'emploi agricole dans l'emploi total, etc. (Puig, 1981 ; Jacquot et Tabuteau, 1992 ; Descours et Jacquot, 1992 ; Jacquot, 1994) et elle ignore que les individus ont une connaissance incomplète sur les offres et possibilités d'emploi (Cadwallader, 1992 ; Courgeau, 1995a).

La plupart des études sont de nature macro-démographique. L'approche retenue ici s'intéresse aux individus et, plus précisément, aux comportements des couples. On y distingue celui des hommes de celui des femmes.

En premier lieu, le changement de résidence est parfois lié à la promotion d'un des membres du couple ou à sa recherche d'un emploi mieux payé : si les deux conjoints sont actifs, la migration peut entraîner le chômage ou l'inactivité de l'autre. Quelle est l'importance de ces cas et est-ce lié à la distance de migration (1) ? Se trouvant coupé de certains de ses réseaux initiaux d'insertion sur le marché du travail, le conjoint qui a perdu son emploi a-t-il plus de difficultés à en retrouver un lorsque le couple

1. La migration est considérée ici de courte distance si le changement de commune a lieu dans le même département ; elle est de longue distance dans le cas d'un changement de département dans la même région ou dans une autre.

Les noms et dates entre parenthèses renvoient à la bibliographie en fin d'article.

migre à longue distance que s'il avait migré à courte distance ou était resté sur place ?

Par ailleurs, le changement de résidence peut permettre à des personnes initialement chômeuses ou inactives de trouver un emploi. Les emplois pris dans ces conditions sont-ils plus ou moins stables que s'ils avaient été trouvés sur place ?

Enfin, dans chacune de ces deux possibilités, on examinera, en plus de la migration, l'impact des autres caractéristiques individuelles des conjoints.

L'approche micro-démographique retenue exploite le calendrier d'activité de l'enquête *Emploi* qui permet depuis 1990 un suivi, mois par mois, de la biographie professionnelle des personnes (Courgeau, 1993 ; Florens *et alii*, 1994, cf. encadré 1). Elle permet d'expliquer le comportement d'un individu en faisant intervenir des caractéristiques des deux membres du couple dont il fait partie et utilise des méthodes d'analyse des biographies (Courgeau et Lelièvre, 1989 et 1992) qui datent les échéances rencontrées et explorent l'effet de diverses caractéristiques (cf. encadré 2).

2. Sont sédentaires les personnes n'ayant pas changé de commune de résidence entre mars de l'année étudiée et mars de l'année précédente.

Cette étude concerne les couples déjà formés lors de la première des trois années de l'enquête et dont l'homme a entre 25 et 54 ans inclus. Sont donc exclues les entrées des jeunes de moins de 25 ans sur le marché du travail et les sorties par retraite anticipée des personnes de 55 ans et plus.

Des influences réciproques entre migration et emploi

La migration est plus fréquente parmi les couples dont au moins un membre a quitté son emploi ou en a pris un lors de l'année d'observation. Ceci a déjà été constaté au début des années quatre-vingt-dix (Desplanques, 1994 ; Courgeau, 1995b) et se vérifiait aussi au début des années quatre-vingt (cf. tableau 1).

En 1983, 1984 et 1985, 86 % des hommes qui ont changé de région sont initialement en emploi alors que ce pourcentage atteint 94 % pour les sédentaires (2) ; en 1990, 1991 et 1992, du fait de l'aggravation du chômage, 83 % des migrants entre régions contre 92 % des sédentaires.

Encadré 1

LE CALENDRIER D'ACTIVITÉ DE L'ENQUÊTE EMPLOI

Depuis 1990, l'enquête sur l'emploi permet le suivi de la situation principale de l'enquêté au cours de chacun des 12 mois précédents. Cette situation est décomposée en huit postes : 1) À son compte ou aidant un membre de la famille dans son travail ; 2) Salarié pour une durée non limitée ; 3) Contrat à durée déterminée, etc. ; 4) Stage de formation professionnelle, etc. ; 5) Au chômage ; 6) Élève, étudiant, etc. ; 7) Militaire du contingent ; 8) Autre situation. Le même échantillon de logements étant retenu pendant une durée de 3 ans, on a la possibilité de suivre certains individus (ceux n'ayant pas déménagé) pendant 3 années consécutives, soit 36 mois au maximum (1). On dispose simultanément des données plus complètes de l'enquête sur l'emploi pour chacun des trois passages.

L'enquête permet de dater, au mois près, le changement de situation principale. En revanche, on ne dispose pas du mois du changement de résidence dans l'année où il se produit. On supposera que la migration est simultanée au premier événement professionnel recensé. En effet, ce déplacement d'un couple peut entraîner la mise au chômage ou l'inactivité de l'un de ses membres. De même, un couple peut déménager pour permettre à un des conjoints de trouver un emploi dans le nouveau lieu de résidence. L'hypothèse de simultanéité des deux

événements (migratoire et professionnel) est donc vraisemblable.

Les couples quittant un logement enquêté en cours de période ne sont pas observés sur 36 mois, mais sur 12 ou 24 mois. Ces couples restent dans l'échantillon tant qu'ils occupent le logement en question ; ils peuvent d'ailleurs connaître le changement de situation vis-à-vis de l'activité au cours de cette période d'observation, mais ne sont plus observés à partir du moment où ils quittent le logement. Pour que les estimations ne soient pas biaisées par ces sorties d'observation, on a supposé que, si ces individus n'avaient pas émigré, leur comportement sur place aurait été le même que celui des sédentaires. Cette hypothèse, qui ne contredit pas un changement de comportement lié à l'émigration, est la seule que l'on puisse faire pour étudier ces données de l'enquête sur l'emploi.

Les couples s'installant dans un des logements enquêtés en cours de période ne sont pas retenus dans l'échantillon traité.

1. Une première estimation de la qualité de ces données a été faite par Stéphane Lollivier (note interne de l'Insee du 8 juillet 1987). celui-ci a montré que ce fichier était de qualité satisfaisante, suffisante en tout cas pour mener des études.

res sont actifs occupés (la baisse d'activité masculine ne concerne que les plus jeunes et les plus âgés). Chez les femmes, il faut tenir compte de l'augmentation du pourcentage de celles qui sont actives : en 1983-1985, 45 % des migrantes entre régions avaient initialement un emploi contre 58 % de celles qui n'ont pas déménagé ; en 1990-1992, 53 % des migrantes sont actives occupées contre 64 % des sédentaires. Les couples ayant déménagé pour une autre commune du département ou de la région sont plus souvent initialement chômeurs que les sédentaires. Ainsi, en 1983-1985, les pourcentages de chômeuses en début d'année étaient de 7 % pour les migrantes intercommunales contre 4 % pour les sédentaires (respectivement 4 %

contre 3 % pour les hommes). Ces proportions ont presque doublé en 1990-1992 : 11 % contre 7 % pour les femmes et 7 % contre 4 % pour les hommes. Ces évolutions entre les deux périodes sont essentiellement liées à l'aggravation du chômage, à l'augmentation de l'activité féminine et à l'allongement de la scolarité qui retarde l'accès au marché du travail.

L'activité féminine est souvent sacrifiée lors d'une migration

Plus la migration est de longue distance, plus elle s'accompagnera du chômage ou de mise en inactivité, surtout pour les femmes. C'est d'au-

Encadré 2

ANALYSE DES BIOGRAPHIES PROFESSIONNELLES

À partir du calendrier mensuel d'activité de l'enquête sur l'emploi, renseigné pendant trois années consécutives, il est possible d'analyser cette biographie professionnelle par des méthodes statistiques présentées assez rapidement à partir d'un exemple.

Partant d'un instant et d'un événement initial, par exemple entrée dans une période de chômage, l'événement suivant, reprise d'activité est caractérisé par un couple de variables aléatoires (T, U) , où T représente la durée écoulée entre les deux événements et U le nouvel état vers lequel se dirige l'individu. U est égal à i , si l'individu prend un contrat à durée indéterminée (CDI), j , s'il prend un contrat à durée déterminée (CDD), etc. Nous disposons également, pour le même individu, de diverses caractéristiques le concernant, lui et son conjoint, soit en début d'observation (âge, niveau d'éducation, salaire, etc.), soit en cours d'observation (naissance d'un enfant, etc.). Ces caractéristiques sont représentées sous la forme d'un vecteur $Z(t)$.

La durée de séjour, ou durée entre les deux événements (durée de chômage, dans notre exemple), est représentée par un modèle semi-paramétrique à risques proportionnels (Courgeau et Lelièvre, 1989 et 1992). Pour ce faire, on suppose que l'événement (reprise d'activité) se produit à chaque instant t , avec une densité de probabilité conditionnelle, appelée quotient instantané, qui dépend du séjour jusqu'à la date t , de l'état i vers lequel l'individu se dirige et des caractéristiques individuelles, sous la forme suivante :

$$h_{0i}(t; Z(t)) = \lim_{dt \rightarrow 0} \frac{P(T < t + dt, U = i | T \geq t; Z(t))}{dt} \\ = h_{0i}^0(t) \exp [Z(t) \beta_i]$$

où les paramètres β_i à estimer représentent l'effet des caractéristiques $Z(t)$ sur le quotient sous-jacent $h_{0i}^0(t)$. Dans le cas d'une caractéristique binaire, la probabilité pour un individu qui a cette caractéristique de connaître l'événement est égal au quotient

sous-jacent de celui qui ne l'a pas, multiplié par $\exp \beta_i$. Il est donc possible de représenter l'effet de chaque caractéristique par cet effet multiplicatif. Dans le cas d'une caractéristique continue (l'âge, par exemple), son effet est mesuré sous la forme d'une fonction de degré croissant. De façon semblable, on représente cet effet sous forme d'une courbe ou d'une surface lorsque l'on considère l'effet de deux caractéristiques simultanément (âge de l'individu et différence d'âge entre l'individu et son conjoint). Ces diverses variables sont centrées sur leur valeur médiane. Lorsque l'on ne dispose pas d'une mesure pour un groupe d'individus (par exemple le salaire pour les personnes à leur compte), cette valeur est posée égale à zéro.

Lorsqu'aucune caractéristique n'intervient, on dispose d'une estimation des quotients $h_{0i}(t)$, à l'aide d'une maximisation de la vraisemblance qui donne simultanément la valeur des variances de ces quotients. Dans le cas de risques multiples, plutôt que de porter les quotients en fonction de la durée, on calcule des quotients cumulés, qui, eux, peuvent être comparés par divers tests de signification claire (Andersen *et alii*, 1993). Ces quotients cumulés peuvent s'écrire :

$$H_{0i}(t) = \int_{\theta=0}^{\theta=t} h_{0i}(\theta) d\theta$$

Notons que ces quotients cumulés peuvent dépasser l'unité, car il ne s'agit pas d'une probabilité.

Lorsque l'on fait intervenir diverses caractéristiques, l'estimation des paramètres β_i se fait par une maximisation d'une forme partielle de la vraisemblance et les quotients instantanés s'estiment par une méthode itérative (voir pour plus de détail : Courgeau et Lelièvre (1989), pp. 156-161). On dispose simultanément d'une estimation de la matrice des variances-covariances des différents paramètres et donc de nombreux tests pour les comparer à des valeurs fixées à l'avance (zéro, par exemple) ou les comparer entre eux.

Tableau 1

Situation d'activité au moment de l'enquête et un an avant des personnes vivant en couple

A – Années 1983, 1984 et 1985 *

Lieu de résidence au moment de l'enquête et un an avant	Situation un an avant	Femmes				Hommes			
		Situation au moment de l'enquête (%)			Effectif total	Situation au moment de l'enquête (%)			Effectif total
		Actives	Chômeuses	Inactives		Actifs	Chômeurs	Inactifs	
Même commune	Actifs	95,5	2,0	2,5	4 704 559	97,5	1,9	0,7	7 660 750
	Chômeurs	26,8	59,6	13,6	296 490	42,4	52,9	4,7	225 951
	Inactifs	5,3	1,2	93,5	3 103 521	15,4	4,7	79,8	225 214
Autre commune du même département	Actifs	88,1	5,8	6,1	127 281	95,6	2,7	1,6	235 463
	Chômeurs	28,1	55,9	16,0	16 198	70,8	25,1	4,1	7 138
	Inactifs	14,6	3,0	82,4	88 379	44,4	12,5	43,1	6 852
Autre département de la même région	Actifs	79,1	11,2	9,7	49 466	95,5	1,9	2,6	70 845
	Chômeurs	63,7	24,3	11,9	2 850	68,3	31,7	-	2 895
	Inactifs	24,3	5,3	70,4	25 422	82,1	-	17,9	3 498
Autre région	Actifs	57,8	23,3	18,9	55 548	94,1	3,4	2,5	100 780
	Chômeurs	29,5	61,9	8,6	9 458	68,5	27,1	4,4	7 189
	Inactifs	13,4	2,5	84,1	58 662	58,4	6,8	34,9	8 772

* Moyenne des tiers entrant dans l'enquête de ces trois années.

Sources : enquêtes Emploi de 1983, 1984 et 1985, Insee.

B – Années 1990, 1991 et 1992 *

Lieu de résidence au moment de l'enquête et un an avant	Situation un an avant	Femmes				Hommes			
		Situation au moment de l'enquête (%)			Effectif total	Situation au moment de l'enquête (%)			Effectif total
		Actives	Chômeuses	Inactives		Actifs	Chômeurs	Inactifs	
Même commune	Actifs	94,6	3,5	1,9	5 456 814	97,3	2,3	0,4	7 986 697
	Chômeurs	31,0	62,0	7,0	576 142	40,7	57,3	2,0	375 881
	Inactifs	8,4	2,6	89,1	2 622 259	13,8	3,6	82,6	302 630
Autre commune du même département	Actifs	88,6	7,6	3,8	210 164	94,5	4,5	1,0	310 403
	Chômeurs	39,1	48,7	12,2	38 042	54,6	45,4	-	19 984
	Inactifs	20,6	4,3	75,1	85 011	30,3	3,0	66,7	11 248
Autre département de la même région	Actifs	81,8	12,6	5,6	58 930	97,2	2,3	0,5	85 443
	Chômeurs	37,8	49,4	12,9	10 749	67,0	33,0	-	7 440
	Inactifs	18,7	4,0	77,3	29 411	58,7	-	41,3	5 220
Autre région	Actifs	63,1	27,4	9,5	87 368	90,2	7,7	2,1	127 546
	Chômeurs	28,9	62,6	8,5	18 574	55,6	44,4	-	15 650
	Inactifs	17,5	6,0	76,5	60 709	57,3	13,8	28,9	11 126

* Moyenne des tiers entrant dans l'enquête de ces trois années.

Note : compte tenu des caractéristiques du plan de sondage (sondage aréolaire avec un taux de sondage moyen de 1/300), l'aléa de sondage affecte la précision de certains résultats de ce tableau, en particulier les effectifs de migrants entre départements d'une même région. Sous l'hypothèse que le taux de sondage moyen s'applique aux effectifs mesurés, l'erreur sur un effectif de N individus est de $\pm 34,6 \sqrt{N}$ au seuil de 95 %.

Sources : enquêtes Emploi de 1990, 1991 et 1992, Insee.

tant plus net que la période d'observation est récente, mais ce phénomène s'observait déjà au début des années quatre-vingt. Cet effet est le plus prononcé chez les femmes et montre que migrer peut conduire la conjointe à perdre son emploi : 23 % des femmes actives occupées qui changent de région sont devenues chômeuses au cours de années 1983-1985, contre 2 % parmi celles qui n'ont pas déménagé ; au cours des années 1990-1992, ces pourcentages augmentent et passent respectivement à 27 % et 4 %. Pour les hommes, sur la première période, 3 % des migrants ont perdu leur emploi contre 2 % des sédentaires ; sur la seconde période, les proportions sont respectivement de 8 % et 2 %.

De même, les passages à l'inactivité augmentent avec la distance de migration, mais dans une moindre mesure pour la période la plus récente. Là encore, les femmes sont plus touchées que les hommes. Ainsi, alors que 19 % des actives occupées qui changeaient de région en 1983-1985 devenaient inactives, elles sont moitié moins (10 %) en 1990-1992.

Enfin, les migrations de longue distance sont certainement d'une autre nature que les migrations plus courtes (3). Certaines migrations lointaines sont liées à d'autres raisons que l'emploi : retour au pays, rapprochement familial, etc. (Meron, 1990).

Chômeurs et inactifs retrouvent parfois un emploi lors d'une migration

Les chômeurs ou inactifs qui migrent ont une plus forte probabilité de trouver un emploi que ceux qui sont sédentaires (4). C'est surtout vrai pour les personnes qui restent dans le même département, et moins pour les migrations vers une autre région. Ce résultat est certainement lié à la différence de motivations entre les migrations à courte distance et celles plus lointaines. Les hommes sont proportionnellement plus nombreux à effectuer des migrations plus lointaines pour retrouver un emploi, mais les pourcentages se réduisent des années quatre-vingt aux années quatre-vingt-dix. Pour les femmes, cette baisse n'est sensible que pour les migrations entre départements de la même région.

Ainsi la migration à courte distance va de pair avec la réinsertion dans l'activité pour certains chômeurs et inactifs. Cependant, les effectifs concernés sont bien moindres que ceux des migrants qui perdent leur emploi.

Pour retrouver un emploi, d'autres facteurs sont aussi déterminants que la migration

L'approche biographique permet d'étudier de façon plus détaillée le comportement des individus dont la situation d'activité sur le marché du travail a changé (5).

On ne considère ici que les migrations à longue distance (personnes ayant au moins changé de département) car ce sont celles qui entraînent le plus souvent la mise au chômage ou l'inactivité. Pour ces chômeurs et inactifs, le retour à l'emploi s'effectue plus rapidement pour les hommes s'ils sont migrants que s'ils sont sédentaires. Pour les femmes, la mobilité géographique n'influe pas avec le temps, sur la reprise d'emploi (cf. graphique I) et ceci confirme des travaux antérieurs (Florens *et alii*, 1990) : pour les chômeuses, la reprise d'activité se fait de façon identique, qu'elles soient migrantes ou sédentaires.

Lorsqu'ils sont sédentaires, les hommes inactifs n'ont pas un comportement significativement différent de celui des femmes inactives, qu'elles soient sédentaires ou migrantes.

Les enquêtes des années quatre-vingt permettent de suivre également, mais moins précisément, le cheminement des individus devenus chômeurs ou inactifs lors de l'année précédant la première enquête et qui le sont encore à la première enquête (cf. note 5). Les chômeurs, migrants et sédentaires, avaient un comportement identique, contrairement à ce que l'on observe dans les années quatre-vingt-dix. Les hommes migrants retrouvent plus rapidement un emploi que les sédentaires et les femmes migrantes en retrouvent un aussi rapidement que les sédentaires. Cependant, les hommes ont une probabilité deux fois plus importante que les femmes de retrouver un emploi rapidement. Pour les hommes inactifs, la différence observée entre migrants et sédentaires dans les années quatre-vingt-dix existait déjà, mais les faibles effectifs observés ne rendent pas ce résultat significatif. Le comportement des fem-

5. Le recueil mensuel de la situation sur le marché de l'emploi n'a été introduit dans l'enquête Emploi qu'à partir de 1990. Cependant, quelques résultats obtenus à partir d'un recueil annuel de la situation d'activité sont présentés pour les années 1982, 1983 et 1984 : on ne dispose plus, dans ce cas, que de deux points dans le temps (Florens *et alii*, 1994), qui ne permettent qu'une analyse grossière de l'évolution des années quatre-vingt aux années quatre-vingt-dix.

3. Mais aucune question de l'enquête Emploi n'aborde les raisons des migrations.

4. On suppose que la migration est simultanée à la reprise de l'emploi si elle se produit la même année.

mes inactives, sédentaires ou migrantes, est très proche de celui des hommes sédentaires.

La migration ne constitue donc pas un handicap pour la reprise d'un emploi. Elle est même un avantage pour les hommes antérieurement inactifs ou chômeurs et cet avantage augmente des années quatre-vingt aux années quatre-vingt-dix.

Les hommes migrants ont un profil différent de celui des sédentaires : ils sont, par exemple, plus diplômés et plus jeunes. Or la reprise

d'emploi dépend également de nombreuses caractéristiques de l'individu et de son conjoint au moment où il perd son emploi, en particulier son statut sur le marché de l'emploi.

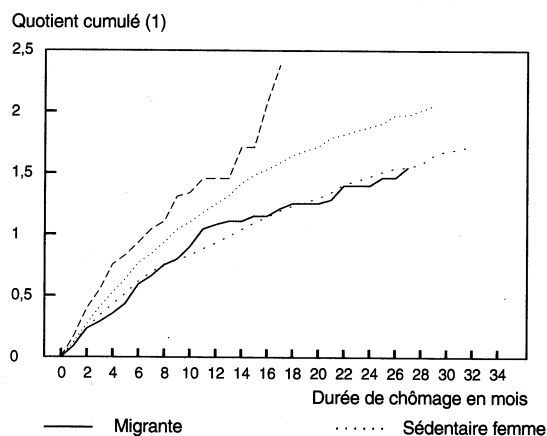
Les chômeurs acceptent plus souvent des emplois moins stables que les inactifs

Les comportements peuvent être très différents selon le type d'emploi vers lequel le chômeur ou l'inactif se dirige. Deux types d'emplois sont distingués (6) en utilisant un modèle à risques

6. Compte tenu des effectifs enquêtés, il n'est pas possible de distinguer plus de deux types d'emploi.

Graphique I
La reprise d'activité...

A - ... des chômeurs

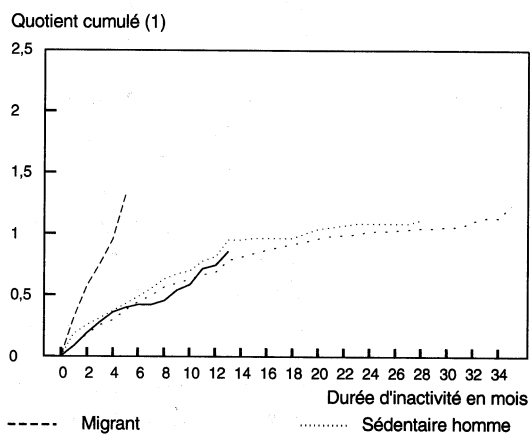


1. Cf. encadré 2.

Lecture : parmi les hommes au chômage depuis 9 mois, les migrants ont eu plus de chance de reprendre une activité que les sédentaires. Pour les femmes, les migrantes et les sédentaires ont eu la même probabilité de reprendre une activité.

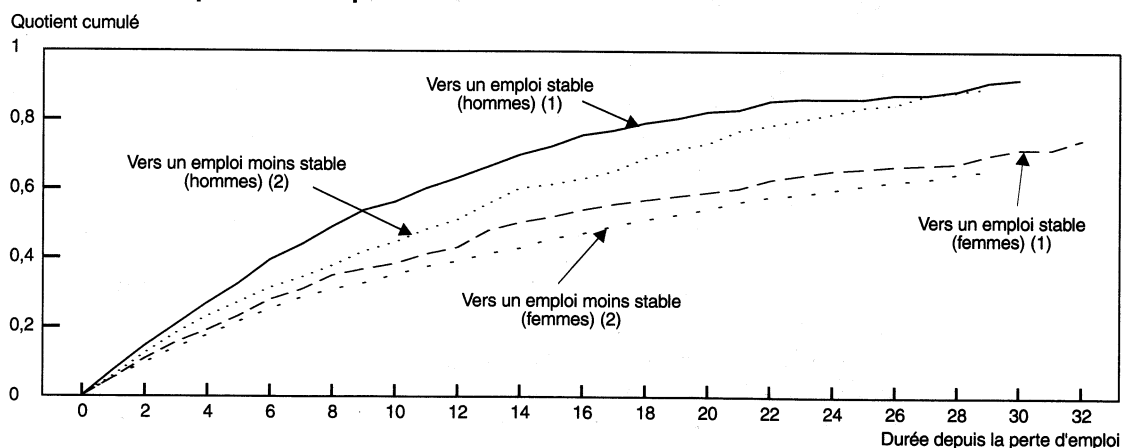
Sources : enquêtes Emploi 1990, 1991 et 1992, Insee.

B - ... des inactifs



Graphique II

Stabilité de l'emploi retrouvé par les chômeurs et les inactifs



1. Emplois stables : emplois à durée indéterminée et personnes travaillant à leur compte.

2. Emplois moins stables : contrats à durée déterminée, apprentissage, missions d'intérim, travailleurs saisonniers et divers stages rémunérés.

Lecture : 9 mois après la perte d'emploi, les hommes ont plus souvent retrouvé un emploi stable ; après 28 mois sans emploi, l'emploi retrouvé est aussi souvent un emploi stable qu'un emploi moins stable.

Sources : enquêtes Emploi 1990, 1991 et 1992, Insee.

concurrents (cf. encadré 2) : d'une part, les emplois à durée indéterminée (CDI) et les emplois à leur compte (emplois « plus stables ») ; d'autre part, les contrats à durée déterminée (CDD), l'apprentissage, les missions d'intérim, les travailleurs saisonniers et les divers stages rémunérés (emplois « moins stables »).

D'une façon générale, pour les personnes, migrantes ou non, qui avaient perdu un emploi, l'accès à un emploi « plus stable », lorsqu'il se produit, est plus rapide dans un premier temps que l'accès à un emploi temporaire, les demandeurs d'emploi s'orientant de préférence vers un emploi durable (cf. graphique II). Cependant, après environ 15 mois de chômage ou d'inactivité, les hommes acceptent plus facilement un emploi « moins stable », si bien que, après environ 27 mois, la rapidité d'accès à l'emploi est la même que cet emploi soit stable ou non.

Toutes choses égales par ailleurs, l'effet de la migration sur la probabilité de reprendre un emploi stable reste tout à fait significatif chez les hommes. C'est aussi le cas sur leur probabilité de reprendre un emploi moins stable, mais l'effet devient non significatif. Chez les femmes, la migration reste neutre quel que soit le type d'emploi obtenu (cf. tableau 2).

Les chômeurs se dirigent beaucoup plus souvent vers des emplois moins stables que les inactifs, et ce, quel que soit leur sexe. En revanche, aucune différence significative n'apparaît entre chômeurs et inactifs pour les emplois stables.

Le statut d'emploi des femmes influence fortement le type de réinsertion des hommes

Toutes choses égales par ailleurs, et notamment correction faite du rôle du niveau de formation et de la migration, un homme reprenant un emploi « plus stable » le fera d'autant plus rapidement que la conjointe avait déjà un emploi de ce type, et d'autant moins vite si la conjointe avait un emploi « moins stable » lorsqu'il a perdu son emploi. À l'inverse, un homme retrouvant un emploi « moins stable » le fera d'autant moins vite que la conjointe a un CDI ou est à son compte, et d'autant plus rapidement qu'elle avait aussi un emploi « moins stable » (7).

Par contre, les caractéristiques du conjoint ne jouent en rien sur les chances de retrouver un emploi pour les femmes, qu'elles soient mi-

grantes ou sédentaires. Cependant, la simultanéité – ici le même mois – de la perte de l'emploi des deux conjoints les pousse à retrouver un emploi, quel qu'il soit, très rapidement.

Parmi les caractéristiques du conjoint, mesurées après la mise au chômage ou en inactivité, une seule a un effet : le fait que le conjoint travaille à temps complet favorise la prise d'un emploi plus stable. Apparaît là une similitude de comportement des membres du couple dans la mesure où stabilité et temps complet sont corrélés : parmi les hommes, 99 % des individus ayant un emploi « plus stable » sont à temps complet contre 87 % de ceux ayant un emploi « moins stable » ; chez les femmes, ces pourcentages sont respectivement de 75 % et 60 %.

Pour les femmes, l'emploi antérieur guide leur réinsertion

Pour les femmes, les caractéristiques de l'emploi précédent déterminent le type d'emploi qu'elles retrouvent : celles qui se dirigent vers un emploi stable le feront d'autant plus rapidement qu'elles ont eu antérieurement un emploi stable. À l'inverse, celles occupant un emploi temporaire auparavant ont une plus grande probabilité de reprendre un emploi « moins stable ». Cet effet suggère une certaine segmentation du marché du travail féminin : pour les unes, les contrats temporaires se succèdent ; pour les autres, souvent plus qualifiées, l'emploi est stable ; les passages de l'emploi non stable à l'emploi stable se limitent en général à la période d'insertion, donc aux plus jeunes.

La profession exercée auparavant est également déterminante : les employées retrouvent plus difficilement un emploi, et cet emploi est « moins stable ». Cette difficulté est assez surprenante car l'emploi temporaire est particulièrement développé dans le secteur tertiaire (10 % des emplois), qui est le secteur le plus féminisé (52 % des femmes). Mais la catégorie des employées regroupe des métiers très divers.

Pour les hommes, ceux qui avaient initialement un CDI retrouvent plus rarement un nouvel emploi stable. En effet, les hommes sont plus nombreux dans le secteur industriel qui a perdu beaucoup d'emplois ces dernières années. Or, la fin d'un CDI suivie d'une période d'inactivité ou de chômage correspond souvent à un

7. La situation de référence est celle des hommes dont la conjointe est inactive ou chômeuse.

licenciement dans un secteur au marché du travail moins favorable, où ces hommes se retrouvent déclassés par rapport aux autres.

Les hommes comme les femmes retardent parfois la reprise d'un emploi pour s'occuper d'un jeune enfant

La présence d'au moins un enfant de moins de trois ans conduit le conjoint inactif ou chômeur

à rechercher moins intensément un nouvel emploi. Aussi bien chez les hommes, du moins chez les hommes qui se dirigent vers un emploi moins stable, que chez les femmes, ce comportement a un effet très fort : il conduit à une réduction d'un tiers des chances d'accéder à un emploi. Cela montre un rapprochement des rôles des deux sexes en ce qui concerne la disponibilité pour la garde et le soin des très jeunes enfants au moins tant qu'il s'agit de reprendre un emploi « moins stable » (cf. tableau 2).

Tableau 2

Effet multiplicatif des caractéristiques individuelles sur la probabilité de retrouver un emploi stable ou moins stable

Destination	Caractéristiques de l'individu ou du couple	Hommes	Femmes
Vers un emploi stable (CDI, à son compte)	Initialement migrant interdépartemental	1,4**	0,9
	Initialement chômeur opposé à inactif	0,9	0,9
	A au moins un enfant de moins de 3 ans	0,9	0,7***
	Caractéristiques de l'enquêté avant l'arrêt de travail :		
	- était à son compte	-	1,3
	- avait un CDI	0,8**	1,3*
	- avait un CDD	-	0,7**
	- était employé	-	-
	Caractéristiques du conjoint avant l'arrêt de travail :		
	- était à son compte	7,2***	-
	- avait un CDI	6,3***	-
	- avait un CDD ou était stagiaire	0,4	-
	- arrêt de travail simultanément à l'enquête	1,3	1,4**
	Autres caractéristiques du conjoint au premier passage de l'enquête :		
- travaillait à temps complet	1,7***	1,5**	
Vers un emploi moins stable (CDD, stagiaires, etc.)	Initialement migrant interdépartemental	1,2	1,1
	Initialement chômeur opposé à inactif	1,6***	1,8***
	A au moins un enfant de moins de 3 ans	0,7***	0,7***
	Caractéristiques de l'enquêté avant l'arrêt de travail :		
	- était à son compte	-	0,2***
	- avait un CDI	-	0,4***
	- avait un CDD	-	1,6***
	- était employé	-	0,8**
	Caractéristiques du conjoint avant l'arrêt de travail :		
	- était à son compte	0,2***	-
	- avait un CDI	0,2***	-
	- avait un CDD ou était stagiaire	1,4	-
	- arrêt de travail simultanément à l'enquête	1,3*	-
	Autres caractéristiques du conjoint au premier passage de l'enquête :		
- travaillait à temps complet	0,6***	0,7***	
* Significatif au seuil de 10 %.			
** Significatif au seuil de 5 %.			
*** Significatif au seuil de 1 %.			

Champ : parmi les couples déjà formés lors du premier passage de l'enquête et dont la personne de référence du ménage a entre 25 et 54 ans, ne sont retenus que ceux dont un membre est passé lors de la première année d'observation d'une situation de chômage ou d'inactivité à une situation d'emploi (stable ou moins stable).

Note : ce tableau ne présente que les résultats de l'analyse semi-paramétrique des caractéristiques codées en binaire (les individus ont cette caractéristique ou non). Toutefois, les variables considérées comme continues (effet de l'âge et de la différence d'âge entre conjoints, du salaire du conjoint et du niveau d'éducation) ont été introduites dans ce même modèle semi-paramétrique à risques multiples. On mesure donc l'effet de chacune de ces caractéristiques, une fois éliminés les effets de toutes les autres.

Sources : enquêtes Emploi de 1990, 1991 et 1992, Insee.

Plus l'âge augmente, plus la reprise d'emploi est difficile

L'effet combiné de l'âge et de la différence d'âge entre l'homme et la femme pour l'accès des hommes à un emploi « plus stable » ou « moins stable » (8) marque une décroissance de 25 à 30 ans (les fortes chances pour les jeunes de retrouver rapidement un emploi s'érouissent avec l'âge), une stabilisation autour du comportement moyen entre 30 et 45 ans et une forte décroissance après 45 ans (les travailleurs d'âge élevé retrouvent difficilement un nouvel emploi) (cf. graphique III). Les hommes jeunes ayant une conjointe plus jeune qu'eux accèdent plus rapidement à un emploi « stable » alors que les hommes jeunes ayant une conjointe plus âgée prennent plus tôt un emploi « moins stable ».

Pour les femmes, la différence d'âge avec leur conjoint n'est pas déterminante. Seul leur âge joue sur leurs chances de retrouver un emploi. Cet effet n'est significatif que pour l'accès aux emplois stables et est identique à celui observé chez les hommes : légère décroissance de 25 à 30 ans ; stabilisation de 30 à 45 ans et nouvelle décruce au-delà. Les femmes de plus de 45 ans ont donc également des difficultés à retrouver un emploi stable. En revanche, toutes choses égales par ailleurs, l'âge n'a pratiquement aucun effet sur le fait de reprendre une activité temporaire.

L'âge n'a donc pas le même rôle sur le marché du travail des hommes et des femmes. À âge égal, hommes et femmes n'ont pas le même

passé professionnel : interruptions et accès tardifs à l'emploi sont plus nombreux chez les femmes. Par ailleurs, les employeurs proposent plus souvent des emplois temporaires ou à temps partiel aux femmes qu'aux hommes.

Un bas salaire du conjoint incite à retrouver un emploi plus stable

Les hommes ont un comportement très différent selon qu'ils se dirigent vers un emploi stable ou temporaire (9). Les hommes dont la femme a un faible salaire retrouvent plus rapidement un emploi « plus stable » que ceux dont la femme a un niveau de salaire élevé. À l'inverse, si la femme a un revenu élevé, l'homme se dirige plus rapidement vers un emploi « moins stable » (cf. graphique IV). On peut penser que le revenu élevé de la femme permet à l'homme de prendre des emplois plus précaires. À l'inverse, les hommes dont la femme gagne peu cherchent la sécurité.

Les femmes ont un comportement identique quel que soit le type de contrat vers lequel elles se dirigent : celles dont le conjoint a un faible revenu re-travaillent plus rapidement. Celles dont le conjoint a un revenu plus élevé sont peut-être moins pressées pour retrouver un emploi.

Les hommes non titulaires du baccalauréat se réinsèrent plus rapidement dans un emploi moins stable que dans un emploi stable (cf. graphique V). Une alternative entre rapidité d'insertion et sécurité de l'emploi apparaît ici. Pour ceux qui ont un diplôme supérieur ou égal au

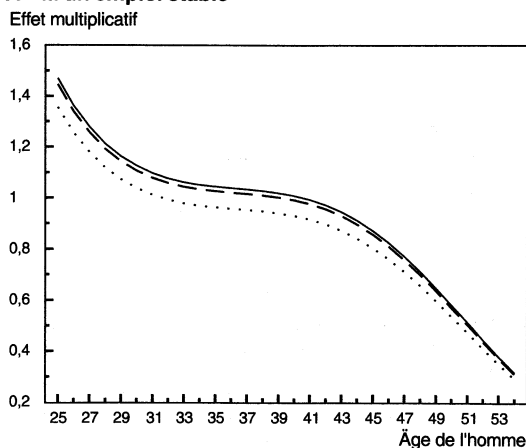
8. Cet effet relatif est arbitrairement posé comme égal à l'unité lorsque les hommes ont 40 ans et que la différence d'âge entre conjoints est nulle.

9. Dans la mesure où le salaire est enregistré au moment de l'enquête et non de façon continue au cours du temps, comme l'activité, le salaire de l'individu avant sa perte d'emploi ou le salaire de son conjoint au moment de cette perte ne sont pas connus. Le salaire du conjoint au moment de la première enquête permet d'approcher ce salaire au moment de la perte d'emploi de l'enquêté. Les personnes à leur compte et celles sans emploi au moment de cette enquête sont ici éliminées car elles ont déjà été considérées dans la première partie du modèle.

Graphique III

Effet de l'âge et de la différence d'âge entre les conjoints sur la probabilité pour les hommes de retrouver...

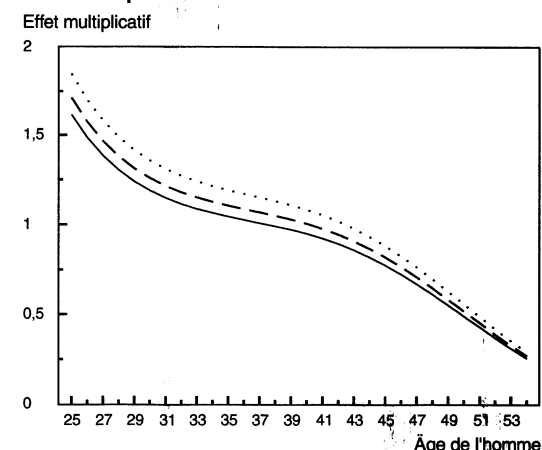
A - ... un emploi stable



— Hommes ayant 5 ans de moins que leur conjointe --- Hommes ayant 1 an de plus que leur conjointe ... Hommes ayant 7 ans de plus que leur conjointe

Sources : enquêtes Emploi 1990, 1991 et 1992, Insee.

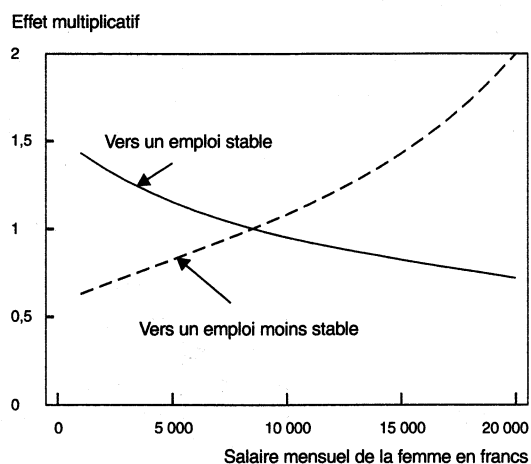
B - ... un emploi moins stable



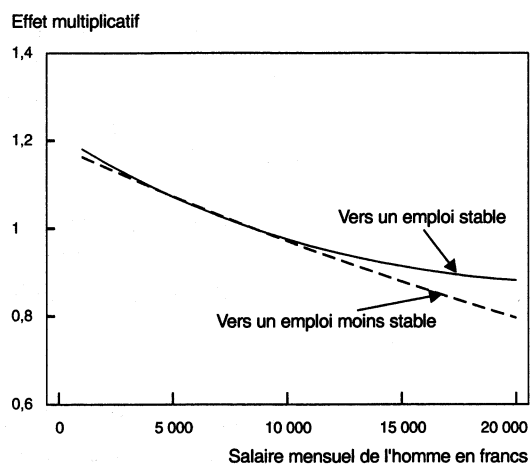
Graphique IV

Effet du salaire du conjoint sur la reprise d'un emploi

A - Hommes



B - Femmes

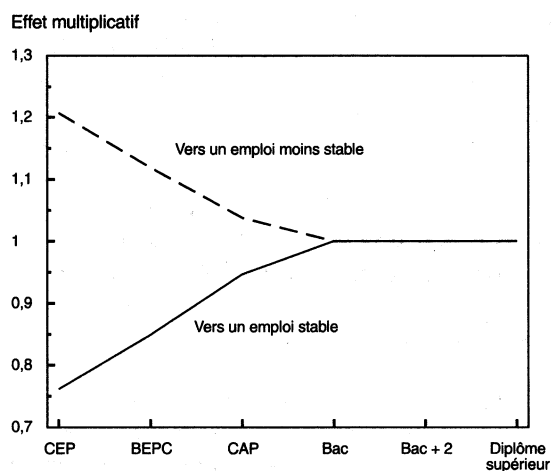


Sources : enquêtes Emploi 1990, 1991 et 1992, Insee.

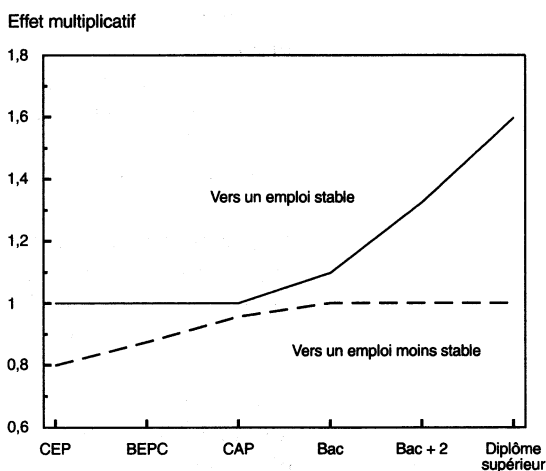
Graphique V

Effet du diplôme sur la reprise d'un emploi

A - Hommes



B - Femmes

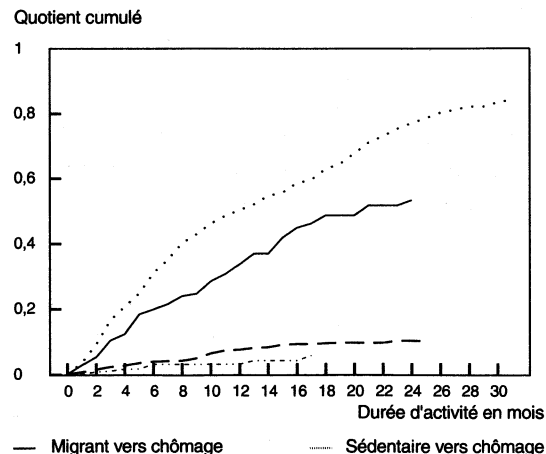


Sources : enquêtes Emploi 1990, 1991 et 1992, Insee.

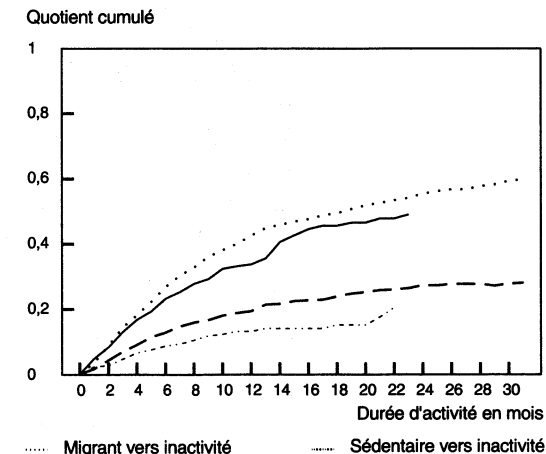
Graphique VI

Retour au chômage ou à l'inactivité

A - Hommes



B - Femmes



Champ : personnes ayant trouvé un emploi en début d'observation.
Sources : enquêtes Emploi 1990, 1991 et 1992, Insee.

baccalauréat, une telle distinction temporelle sur le type d'emploi repris n'existe pas.

Par contre, les femmes diplômées de l'enseignement supérieur accèdent plus vite à un emploi « plus stable ». Pour les non bacheliers, l'intégration vers un emploi « moins stable » s'effectue encore moins rapidement que vers un emploi stable.

Dans un cas comme dans l'autre, le diplôme du conjoint n'a pas d'effet propre, une fois pris en compte le diplôme de la personne.

Une plus grande permanence dans le nouvel emploi pour les migrants

Les migrants sont ici toutes les personnes ayant au moins changé de commune. Comme vu précédemment, parmi les chômeurs ou inactifs, au début de la période d'observation, la probabilité de la reprise d'emploi est plus forte chez les migrants, y compris pour ceux qui changent de communes à l'intérieur d'un même département.

Les personnes qui enchaînent des CDD ou CDI successifs sans arrêt de travail sont considérés ici comme « permanents dans l'emploi », même s'il s'agit d'emplois très différents.

Pour les migrants, hommes ou femmes, le retour au chômage ou à l'inactivité est beaucoup plus lent que pour les sédentaires (cf. graphique VI). Les différences sont, en particulier, très importantes pour le retour au chômage des hommes. Ainsi, les personnes ayant effectué une migration pour retrouver un emploi sont dans de meilleures conditions pour le garder que celles qui en ont retrouvé un sans effectuer de migration. En effet, le « coût » de la migration doit être évalué au vu d'une certaine durabilité de l'emploi vers lequel on migre. Le faible nombre d'individus qui suivent ce cheminement montre la difficulté d'une telle reconversion (cf. tableau 1).

Mais cet effet peut-il être lié à certaines caractéristiques des individus ? Toutes choses égales par ailleurs, être migrant, même si cet effet n'est pas toujours significatif du fait des faibles effectifs observés, joue toujours dans le même sens : réduction des risques de perdre l'emploi trouvé (cf. tableau 3). Pour les hommes qui se

retrouvent au chômage, cet effet de la migration est tout à fait significatif. Ceux qui deviennent inactifs après avoir pris un emploi sont en trop petit nombre (5 % de la population initiale) pour rendre significatif un résultat qui semble cependant robuste : la probabilité de se retrouver inactif après avoir pris un emploi serait de 40 % plus faible pour les migrants initiaux, comparés aux sédentaires.

L'analyse du type d'emploi occupé initialement donne des résultats semblables, tant pour les hommes que pour les femmes et tant vers le chômage que vers l'inactivité. Les personnes à leur compte sont les plus « permanentes » ; celles qui ont un emploi « moins stable » sont les moins « permanentes » dans l'emploi (10).

Vie de couple et interruption d'activité

Quand la personne a trouvé un emploi, la naissance d'un enfant peut conduire à nouveau vers l'inactivité ou le chômage. Cet effet est très net pour les femmes. En revanche, aucun effet n'est apparent chez les hommes qui ont un emploi, contrairement à ce qui avait été observé chez ceux qui n'en avaient pas : certains hommes inactifs ou chômeurs se chargent de la garde d'un jeune enfant plutôt que de prendre un emploi temporaire, mais, contrairement aux femmes, ils quittent rarement leur emploi, lorsqu'ils en ont un, dans ce but.

Peu de caractéristiques du conjoint ont un impact sur la perte d'emploi. Pour les hommes qui se dirigent vers l'inactivité le fait que leur épouse soit à son compte accélère ce passage. En revanche, les femmes dont le conjoint est inactif sont beaucoup plus vulnérables au risque de chômage. On peut penser qu'il s'agit de situations très instables, avec une forte mobilité entre occupation et chômage.

Un effet inversé de l'âge selon que les hommes se dirigent vers le chômage ou l'inactivité

L'effet de l'âge sur le retour au chômage ou à l'inactivité des hommes montre deux comportements symétriques (cf. graphique VII). Les

10. Il s'agit ici de la première activité vers laquelle se dirigent les individus : ainsi ceux qui enchaînent un CDI à la suite d'un CDD, sans arrêt de travail, sont considérés comme « permanents », avec, comme première activité un CDD.

jeunes hommes de 25 à 28 ans ont une probabilité plus importante que les hommes de 40 ans de quitter l'activité : il s'agit là sans doute de retours vers les études. Entre 30 et 35 ans, les risques relatifs de devenir chômeur sont à leur maximum, alors que ceux de devenir inactif sont à leur minimum. Il s'agit là de groupes d'âges pour lesquels les hommes qui perdent leur emploi en recherchent un de nouveau tandis qu'au-delà de 40 ans, la situation s'inverse : la probabilité de devenir chômeur passe par un minimum, l'inactivité étant plus fréquente.

La différence d'âge pouvant exister entre les conjoints n'a une influence significative que pour le passage au statut de chômeur : elle marque un minimum pour les plus grandes différences d'âge, dans un sens comme dans l'autre.

Pour les femmes, l'effet d'âge n'est pas significatif, c'est-à-dire qu'elles se retrouvent

avec des probabilités indépendantes de l'âge, soit au chômage, soit inactives, mais plus souvent au chômage qu'inactives à tous âges, confirmant ce qui a été observé précédemment. Ce résultat, qui peut paraître à première vue surprenant, s'explique en grande partie par le fait que l'on a tenu compte simultanément de la naissance d'un enfant dont l'importance sur le passage à l'inactivité a déjà été montré. Enfin, un léger effet de différence d'âge entre conjoints existe pour le passage vers le chômage : plus la différence entre l'âge de l'homme et de la femme est importante, plus la probabilité pour la femme de devenir chômeuse croît (cf. graphique VIII). À nouveau, cet effet est différent de celui observé chez les hommes. Lorsque l'homme est plus âgé que la femme, il a une plus grande permanence dans l'emploi, alors que la femme est beaucoup plus vulnérable au chômage. Dans l'autre sens, lorsque l'homme est plus jeune que la femme, ou d'âge égal, les deux conjoints ont une plus grande permanence d'emploi.

Tableau 3

Effet multiplicatif des diverses caractéristiques individuelles sur la probabilité de retourner au chômage ou à l'inactivité

Destination	Caractéristiques de l'individu ou du couple	Hommes	Femmes
Vers le chômage	Initialement migrant entre communes	0,8*	0,9
	Caractéristiques du conjoint au moment de la reprise de travail :		
	- était à son compte	-	-
	- était inactif	-	1,5**
	Caractéristiques de l'enquêté :		
	- était à son compte	0,3****	0,1****
	- avait un CDI	0,4**	0,4****
	- avait un CDD	1,0	1,2
Vers l'inactivité	Initialement migrant entre communes	0,6	0,8
	Naissance d'un enfant	-	1,7****
	Caractéristiques du conjoint au moment de la reprise de travail :		
	- était à son compte	2,7****	-
	- était inactif	-	-
	Caractéristiques de l'enquêté :		
	- était à son compte	0,2****	-
	- avait un CDI	0,5*	0,9
	- avait un CDD	0,7	1,5*
<p>* Significatif au seuil de 10 %. ** Significatif au seuil de 5 %. *** Significatif au seuil de 1 %.</p>			

Champ : parmi les couples déjà formés lors du premier passage de l'enquête et dont la personne de référence du ménage a entre 25 et 54 ans, ne sont retenus que ceux dont un membre est passé lors de la première année d'observation d'une situation d'emploi à une situation de chômage ou d'inactivité.

Note : ce tableau ne présente que les résultats de l'analyse semi-paramétrique des caractéristiques codées en binaire (les individus ont cette caractéristique ou non). Toutefois, les variables considérées comme continues (effet de l'âge et de la différence d'âge entre conjoints, du salaire du conjoint et de niveau d'éducation) ont été introduites dans ce même modèle semi-paramétrique à risques multiples. On mesure donc l'effet de chacune de ces caractéristiques, une fois éliminés les effets de toutes les autres.

Sources : enquêtes Emploi de 1990, 1991 et 1992, Insee.

Un salaire moyen et un diplôme élevé protègent du chômage

11. C'est pourquoi il a fallu d'une part regrouper les individus ayant plus de 14 000 francs de salaire mensuel en une seule classe, et d'autre part considérer simultanément l'effet du diplôme et du salaire en faisant intervenir des termes d'interaction entre ces deux caractéristiques.

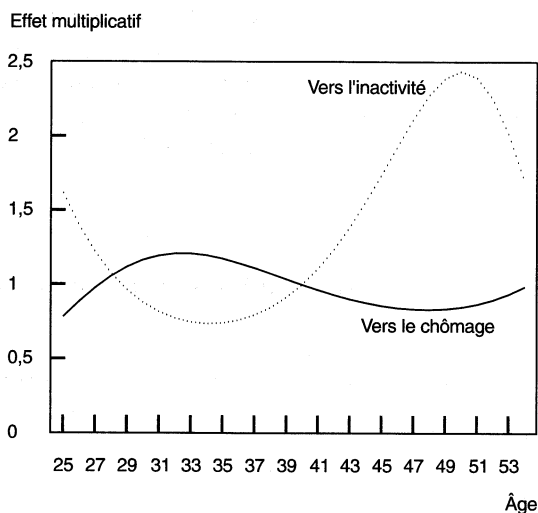
Les niveaux de salaire et de diplôme sont fortement corrélés ; on ne peut donc observer de façon significative l'effet de ces deux caractéristiques de façon indépendante, les personnes sans diplôme ayant un salaire élevé étant plutôt rares (11).

Chez les femmes, on a un effet très proche qu'elles se dirigent vers le chômage ou vers l'inactivité (cf. graphique IX). Les probabilités de devenir chômeuse ou inactive sont maxima-

les pour les femmes ayant le CEP ou aucun diplôme et ayant un très faible salaire. Elles décroissent de façon régulière quand le niveau de diplôme ou du salaire augmente jusqu'à une certaine tranche. Cependant un second maximum relatif, beaucoup moins important et beaucoup plus étalé, apparaît autour d'un salaire de 12 000 francs.

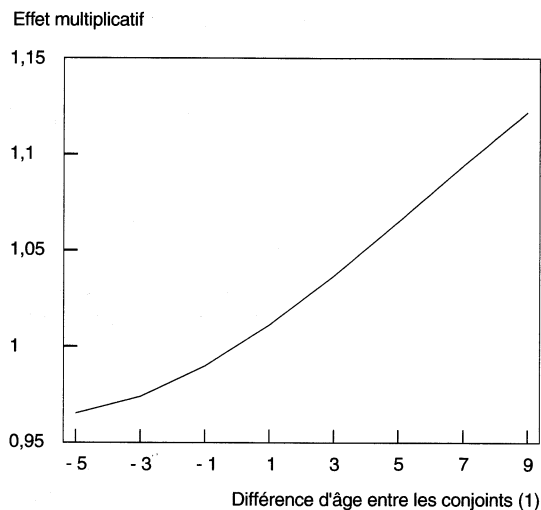
Chez les hommes, ceux qui se retrouvent chômeurs se comportent de façon identique aux femmes (cf. graphique X). En revanche, ceux qui deviennent inactifs, en faible nombre il faut le rappeler, ont un comportement très différent.

Graphique VII
Effet de l'âge sur le retour au chômage ou à l'inactivité des hommes



Sources : enquêtes Emploi 1990, 1991 et 1992, Insee.

Graphique VIII
Effet de la différence d'âge entre les époux sur le retour au chômage des femmes

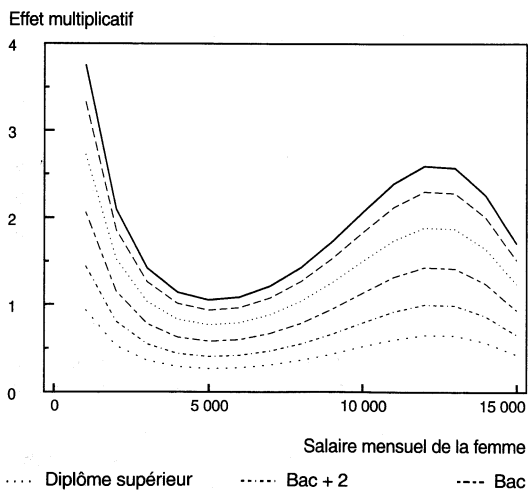


1. Âge de l'homme - âge de la femme.

Sources : enquêtes Emploi 1990, 1991 et 1992, Insee.

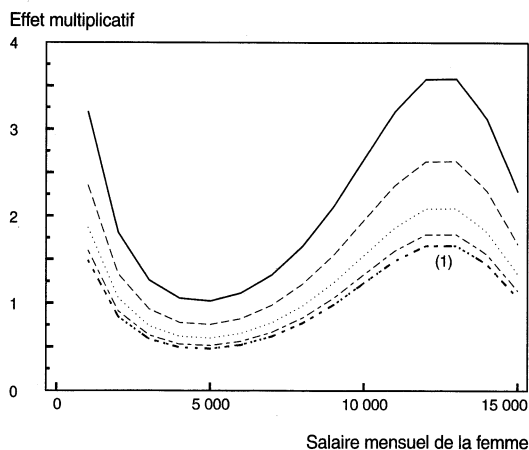
Graphique IX
Effet du salaire et du diplôme sur la probabilité pour les femmes de devenir...

A - ... chômeuses



..... Diplôme supérieur - - - - Bac + 2 - - - - Bac

B - ... inactives



..... CAP - - - - BEPC — CEP

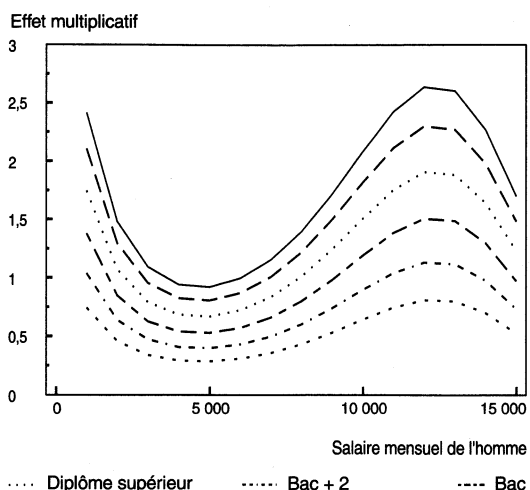
1. Les courbes Bac + 2 et études supérieures sont confondues car les données correspondantes sont pratiquement identiques.

Sources : enquêtes Emploi 1990, 1991 et 1992, Insee.

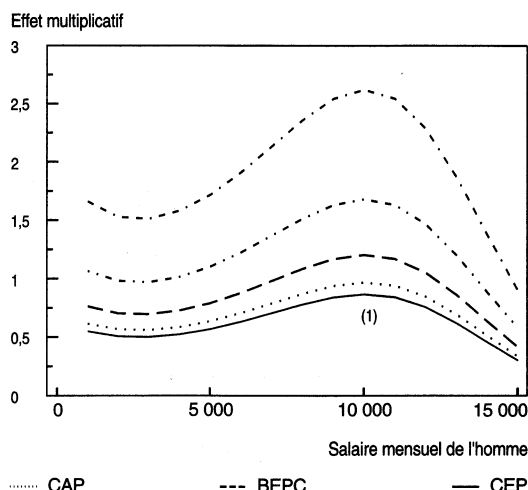
Graphique X

Effet du salaire et du diplôme sur la probabilité pour les hommes de devenir...

A - ... chômeurs



B - ... inactifs



1. Les courbes CEP et BEPC sont confondues car les données correspondantes sont pratiquement identiques.
Sources : enquêtes Emploi 1990, 1991 et 1992, Insee.

Le salaire a un rôle important et nuancé seulement pour les hommes ayant au moins le baccalauréat. Le maximum observé autour de 10 000 francs de salaire concerne, en partie, des hommes qui reprennent des études pour améliorer leur situation sur le marché du travail.

Le risque de perte d'emploi paraît donc, toutes choses égales par ailleurs, passer par un maximum relatif autour d'un salaire légèrement supérieur à la moyenne. Ceci irait dans le sens d'un coût salarial de la garantie de l'emploi mais l'effet s'explique peut-être aussi par l'impact des indemnités perçues à la fin d'un emploi (indemnités de licenciement, rappels de primes, etc.).

*
**

La perte ou la reprise d'un emploi sont liées à de multiples facteurs individuels. Cependant, la migration, phénomène qu'il convient de mieux prendre en compte dans l'étude de l'emploi, a un impact non négligeable et complexe. Elle va souvent de pair avec le retour à l'emploi et une certaine permanence à moyen terme, mais elle peut, dans bien des cas, entraîner une mise au chômage ou une perte d'activité. Ces effets ne peuvent être bien compris sans prendre en compte la situation des couples vis-à-vis de l'emploi. □

BIBLIOGRAPHIE

- Andersen P.K., Borgan Ø., Gill R. et Keiding N. (1993)**, *Statistical Models Based on Counting Processes*, Springer Verlag, New York, 768 p.
- Cadwallader M. (1992)**, *Migration and Residential Mobility*, The University of Wisconsin Press, Madison, Wisconsin, 276 p.
- Courgeau D. (1993)**, « Nouvelle approche statistique des liens entre mobilité du travail et mobilité géographique », *Revue économique*, vol. 44, n° 4.
- Courgeau D. (1995a)**, « Migration Theories and Behavioural Models », *The International Journal of Population Geography*, vol. 1, n° 1.
- Courgeau D. (1995b)**, « Mobilité : déménagement et emploi », in *Et toujours la question du logement... Continuités et ruptures*, Plan Construction et architecture, Paris.
- Courgeau D. et Lelièvre E. (1989)**, *Analyse démographique des biographies*, Éditions de l'Ined, Paris, 270 p.
- Courgeau D. et Lelièvre E. (1992)**, *Event History Analysis in Demography*, Clarendon Press, Oxford, 228 p.
- Descours L. et Jacquot A. (1992)**, « Comment se sont équilibrés les marchés régionaux du travail depuis dix ans ? », *Économie et Statistique*, n° 253, pp. 15-27.
- Desplanques G. (1994)**, « Connaître les migrations », *Espace, Populations, Sociétés*, n° 1.
- Florens J.-P., Fougère D. et Werquin P. (1990)**, « Durée de chômage et transitions sur le marché du travail », *Sociologie du travail*, XXXII, n° 4.
- Florens J.P., Fougère D., Kamionka T. et Mouchart M. (1994)**, « La modélisation économétrique des transitions individuelles sur le marché du travail », *Économie et Prévision*, 5, n° 116.
- Jacquot A. et Tabuteau B. (1992)**, « Provence - Alpes - Côte d'Azur : forte progression de l'emploi et du chômage entre 1982 et 1990 », *Économie et Statistique*, n° 253, pp. 29-34.
- Jacquot A. (1994)**, « 1982-1990 : un modèle de déséquilibre pour les marchés régionaux du travail en France », *Revue d'économie régionale et urbaine*, n° 3.
- Meron M. (1990)**, « Le retour au pays des personnels de l'État », *Données sociales*.
- Puig J.-P. (1981)**, *La migration régionale de la population active*, *Annales de l'Insee*, n° 44.
-